



DOSSIER

D'ADMISSION

FACULTÉ DE MÉDECINE

FACULTÉ DE PHARMACIE

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

www.usj.edu.lb



Université
Saint-Joseph

2012-2013

ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

FACULTÉ DE MÉDECINE

FACULTÉ DE PHARMACIE

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

FACULTÉ D'INGÉNIEURIE

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

2012-2013

SOMMAIRE

5	Modes d'admission
6	Calendrier
7	Admission de janvier : sélection sur étude de dossier et concours
10	Admission de juin : concours
17	Admission sur titre
18	Programme des concours
18	Concours de mars : Faculté de médecine
23	Concours de juillet : Facultés des sciences médicales
30	Concours de juillet : Faculté d'ingénierie
33	Concours de juillet : École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth
34	Présentation des Institutions
34	Faculté de médecine
36	Faculté de pharmacie
40	Faculté de médecine dentaire
42	Faculté d'ingénierie
42	École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth
47	Institut national de la communication et de l'information
49	École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

MODES D'ADMISSION

1- Pour l'admission aux institutions suivantes :

- la Faculté de pharmacie, avec ses deux sections de pharmacie et de nutrition et diététique,
- la Faculté de médecine dentaire,
- les institutions suivantes de la Faculté d'ingénierie :
 - l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB) avec ses deux sections de génie civil & environnement et d'électricité & mécanique,*
 - l'Institut national de la communication et de l'information (INCI)*
- l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB)

soit cinq institutions (et 7 formations).

Il existe trois modes d'admission :

- l'admission avec sélection sur étude de dossier ,
- l'admission sur concours,
- l'admission sur titre.

2- Pour l'admission à la Faculté de médecine

Il existe trois modes d'admission :

- admission de janvier et de juin : concours
- admission sur titre
- admission sur concours à titre d'étranger

FRAIS DE CANDIDATURE

Les frais de candidature se limitent à un montant forfaitaire de 150 000 LL, versé une fois pour toutes, quels que soient le mode choisi et le nombre d'institutions visées. Par exemple un candidat peut se présenter à l'admission sur dossier, puis subir les trois séries d'épreuves de concours, contre le seul versement des frais forfaitaires de candidature.

Pour les étudiants à l'étranger, les frais de candidature se limitent à un montant forfaitaire de 100 US dollars réglés par chèque bancaire à l'ordre de l'Université Saint-Joseph.

Admission de janvier

- Du mardi 3 janvier au vendredi 3 février 2012 : Dépôt de dossier.
- Les vendredi 2 et samedi 3 mars 2012 : Concours d'entrée à la Faculté de médecine.
- Première semaine d'avril 2012 : Résultat de l'admission de janvier.

Admission de juin

- Du lundi 4 juin au vendredi 29 juin 2012 : Dépôt de dossier.
 - Les lundi 9 et mardi 10 juillet 2012 : Concours d'entrée à la Faculté d'ingénierie.
 - Les jeudi 12 et vendredi 13 juillet 2012 : Concours d'entrée aux Facultés des sciences médicales.
 - Les lundi 16 et mardi 17 juillet 2012 : Concours d'entrée à l'Ecole de traducteurs et d'Interprètes.
- Première semaine d'août 2012 : Résultat de l'admission de juin.

Admission sur titre

Dans un délai de dix jours après la publication des résultats du baccalauréat français ou libanais.

ADMISSION DE JANVIER : CONCOURS

- FACULTÉ DE MÉDECINE

ADMISSION DE JANVIER : SÉLECTION SUR ÉTUDE DE DOSSIER

- FACULTÉS DE PHARMACIE ET
MÉDECINE DENTAIRE

- FACULTÉ D'INGÉNIERIE

- ÉCOLE DE TRADUCTEURS

Ces admissions s'adressent :

- Pour les Facultés de pharmacie et médecine dentaire, aux élèves inscrits en classe terminale scientifique⁽¹⁾ (ou déjà bacheliers).

- Pour la Faculté d'ingénierie, aux élèves inscrits en classe terminale SG pour le programme libanais ou terminale S spécialité mathématiques ou physique-chimie pour le programme français (ou déjà bacheliers).

- Pour la Faculté de médecine et l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth, aux élèves de classe terminale (ou déjà bacheliers).

Ils peuvent ne pas encore avoir atteint le niveau A au test de français.

Voici les étapes de cette admission.

Admission de janvier

Les candidats constituent un dossier scolaire, à retirer à partir du mardi 3 janvier 2012 auprès de l'une des administrations des Campus ou des Centres régionaux.

Ils remplissent le dossier en indiquant au maximum, et par priorité, trois cursus de leur choix. Il est à noter que les Facultés de pharmacie et de médecine dentaire attribuent un bonus aux candidats de premier choix.

Ils le présentent avant le vendredi 3 février 2012 auprès de l'une des administrations des Campus ou des Centres régionaux.

Concours en mars pour la Faculté de médecine

Les candidats ayant la médecine parmi leur choix, passent un concours en mars 2012.

Le programme de ce concours est inclus dans ce livret.

Le concours a lieu au Campus des sciences médicales, Rue de Damas. Les épreuves se déroulent conformément au calendrier suivant :

Vendredi 2 mars 2012	9h00	Physique (durée 2h)
Vendredi 2 mars 2012		Chimie (durée 2h)
Samedi 3 mars 2012	9h00	Biologie (durée 2h)
Samedi 3 mars 2012		Mathématiques (durée 1h30)
Samedi 3 mars 2012		Culture générale (durée 1h30)

Jury de sélection (admission de janvier)

Pour l'admission avec sélection sur étude de dossier, le jury attribue à chacun une note permettant de le classer. La liste des notes est rendue anonyme par codage aléatoire.

Pour le concours de la Faculté de médecine, le classement se fait sur les notes du concours.

Dans une séance présidée par le Recteur, à la fin du mois de mars 2012, les admissions sont prononcées en suivant le classement de la liste anonyme et le classement du concours suivant les

¹ Terminale, SG ou SVT pour le programme libanais, Terminale S pour le programme français.

choix des candidats. Les résultats de l'admission sont envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle. Leur admission est conditionnelle puisque les candidats doivent obtenir le baccalauréat et le niveau A au test de français.

Conditions relatives au test de français

Les candidats à une inscription aux Facultés de médecine, pharmacie, médecine dentaire, ingénierie et à l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth doivent avoir été classés en catégorie « A » au test d'aptitude en langue française avant la date ultime de leur première inscription.

Confirmation de l'admission

Les admis ont jusqu'au 1er juin 2012 pour confirmer leur inscription en versant l'acompte de 2 000 000 LL. sauf pour l'école de traducteurs où il est de 1 000 000 LL. Le solde du premier terme de la scolarité doit être versé avant le vendredi 7 septembre 2012.

L'acompte et le solde du premier terme de la scolarité ne peuvent être remboursés qu'en cas d'échec au baccalauréat ou au test d'aptitude en langue française.

Les candidats non admis peuvent se présenter aux concours de juillet. Les candidats admis dans l'institution de leur deuxième ou troisième choix peuvent tenter d'obtenir l'admission dans l'institution de leur premier choix en se présentant au concours, mais ils perdent dans ce cas leur place. Les candidats concernés doivent se présenter à l'un des bureaux d'accueil dans les administrations des campus et des centres régionaux pour renouveler leur choix de formations durant la période d'admission de juin entre le lundi 4 et le vendredi 29 juin 2012 sans frais supplémentaires.

Admission sur dossier pour les étudiants à l'étranger

L'Université Saint-Joseph souhaite faciliter l'admission à ses institutions des élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires à l'étranger (classes de seconde, première et Terminale).

Elle prend à cette fin des dispositions de trois ordres : créer une possibilité d'admission à titre étranger ; faciliter l'envoi du dossier ; faire preuve de bienveillance lors de l'examen du dossier. Des facilités pour la langue française et pour l'obtention de bourses sont présentées par ailleurs.

1- Admission à titre étranger dans les Facultés ayant une admission avec sélection sur étude de dossier

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et n'ayant pas la nationalité libanaise peuvent être candidats à l'admission à titre étranger, sur un quota de places fixé par chaque institution ayant une admission sur dossier. Pour cette admission à titre étranger, seule l'admission sur dossier est possible.

Ils peuvent aussi être candidats à l'admission ordinaire (par concours).

2- Dossier d'admission au 1er cycle 2012-2013

Les élèves ayant suivi leurs études secondaires dans un établissement étranger, qu'ils soient ou non de nationalité libanaise, ont à remplir le dossier de candidature commun à tous les candidats à ces institutions.

• Ce dossier est disponible en format PDF sur le site de l'Université : www.usj.edu.lb

Ils peuvent envoyer leur dossier rempli par fax à condition de régler en même temps les droits d'inscription. Dans ce cas, l'admission éventuellement prononcée par le jury reste conditionnelle et provisoire jusqu'à la présentation du dossier original.

Ceux qui n'ont pas la nationalité libanaise ont à préciser s'ils sont ou non candidats à l'inscription à titre étranger.

3- Examen du dossier pour la sélection sur étude de dossier

Le traitement du dossier (calcul des moyennes, note de dossier) est le même que pour les autres candidats à ces institutions.

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger, qui n'ont pas la nationalité libanaise, et qui ont choisi l'admission à titre étranger, font l'objet d'un classement à part. Pour les élèves libanais et ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et pour les étrangers candidats à l'admission ordinaire, il sera tenu compte d'un coefficient correctif calculé pour leur établissement qui ne soit pas pénalisant par rapport aux établissements bien connus de l'Université.

Remarque : Les élèves libanais et les étrangers qui ont choisi l'inscription ordinaire peuvent encore être admis sur concours ou sur titre comme les autres candidats.

ADMISSION DE JUIN : SUR CONCOURS

- FACULTÉ DE MÉDECINE
- FACULTÉ DE PHARMACIE
- FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE
- FACULTÉ D'INGÉNIEURIE

Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers) ayant atteint au moins le niveau B au test d'aptitude de français. Elle s'adresse aussi aux candidats non admis ou non satisfaits du résultat de l'admission de janvier ; ceux-ci doivent présenter le dossier d'admission au 1er cycle pour participer au concours. Ce concours ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire 2012-2013.

Deux concours sont organisés conjointement, l'un pour les facultés du secteur médical, l'autre pour la faculté d'ingénierie. Ils font l'objet d'un règlement mis à jour annuellement en tenant compte des programmes du baccalauréat libanais et du baccalauréat français.

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

Admission de juin

Les candidats doivent se présenter à l'une des administrations des Campus ou des Centres régionaux entre le lundi 4 juin 2012 et le vendredi 29 juin 2012 pour déposer leur dossier d'admission au 1er cycle ou renouveler leur choix de formations s'ils avaient déjà déposé un dossier durant l'admission de janvier 2012.

Concours

Les deux concours ont lieu successivement, les 9-10 juillet 2012 pour la Faculté d'ingénierie, et les 12-13 juillet 2012 pour les Facultés du secteur médical.

Résultats

Le jury présidé par le Recteur établit les listes des admis en tenant compte des deux classements des candidats et de leurs candidatures prioritaires. Les résultats seront alors envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle. Les candidats confirment leur inscription en versant le premier terme des frais de scolarité.

Avis pour la candidature à plusieurs institutions

- 1- Votre inscription et les choix que vous faites sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.
- 2- Il y a deux concours organisés à des dates différentes :
 - un concours commun pour les Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire ;
 - un autre concours pour l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement (CE) et Département électricité et mécanique (EM)) et l'Institut national de la communication et de l'information (IN).Vous pouvez être candidat à un seul de ces deux concours, ou être candidat aux deux concours.
- 3- Si vous êtes candidat au seul concours de l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth, (Département génie civil et environnement (CE) et/ou Département électricité et mécanique (EM)) et/ou de l'Institut national de la communication et de l'information (IN) de la Faculté d'ingénierie, vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux ou trois options.
Si vous avez retenu deux ou trois options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.
- 4- Si vous êtes candidat au seul concours commun des Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux, trois ou quatre options.
Si vous avez retenu deux, trois ou quatre options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.
- 5- Si vous êtes candidat aux deux concours, vous devez bien sûr retenir au moins deux options (une de chaque concours), mais vous pouvez aussi retenir de deux à sept options (trois pour le concours de la Faculté d'ingénierie et quatre pour le concours des Facultés des sciences médicales).
De toute façon, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Rappelez-vous que vous ne pouvez pas choisir deux options à égalité.
- 6- Pour les candidats n'ayant pas déjà présenté leur candidature pour l'admission de janvier : ils doivent se présenter à l'un des bureaux d'accueil dans les administrations des campus et des centres régionaux pour déposer le dossier d'admission au 1er cycle pour la période d'admission de juin, entre le lundi 4 et le vendredi 29 juin 2012. le nombre de formations à saisir est indiqué dans le dossier d'admission au 1er cycle, cependant n'inscrivez pas une option que vous n'avez pas réellement l'intention de confirmer, car vous risqueriez ainsi de priver un candidat réel de ses chances, le nombre total d'admis étant fixé à l'avance.
- 7- Les candidats non admis en admission sur dossier, ou admis mais non satisfaits de leur choix, peuvent aussi se présenter à l'un des bureaux d'accueil dans les administrations des campus et des centres régionaux pour renouveler leur choix de formations durant la période d'admission de juin entre le lundi 4 et le vendredi 29 juin 2012; les options dans lesquelles ils ont été admis durant la période de janvier seront alors annulées.
- 8- Les jurys des deux concours se tiennent en même temps. Ces jurys respecteront de façon absolue l'ordre de préférences ; cet ordre l'emporte sur celui du classement.
Par exemple : un candidat classé premier en médecine et vingtième à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement) sera reçu à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth si c'est sa première option, et il ne sera plus considéré comme candidat à la médecine.

Un candidat qui n'est pas reçu dans sa première option a les mêmes droits dans sa deuxième option que les candidats pour qui cette option est la première, son échec dans sa première option ne modifie pas en effet son classement dans les autres options.

9- Les résultats sont définitifs. Il n'y a ni liste d'attente ni transfert possible d'une institution à une autre.

Conditions d'inscription

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit en classe terminale ou être titulaire du Baccalauréat libanais ou de son équivalent. L'inscription du candidat non titulaire du Baccalauréat sera conditionnelle conformément à l'engagement signé en annexe. Pour la Faculté d'ingénierie, le Baccalauréat doit être scientifique
- satisfaire aux conditions relatives au test d'aptitude de français. L'admission au concours reste conditionnelle jusqu'à la confirmation par l'Administration Centrale de son succès à ce test conformément à l'engagement signé en annexe.
- un étudiant démissionnaire, renvoyé ou éliminé d'une institution ne peut être pour une deuxième fois candidat à cette même institution.

Conditions relatives au test de français

Les candidats qui s'inscrivent aux concours d'entrée doivent être classés en catégorie (A) avant leur inscription à ces concours.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2012-2013).

Lieu et horaire des épreuves

Facultés des sciences médicales

Le Concours aura lieu au Campus des sciences médicales - rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Judi 12 juillet 2012	7h30	Physique	(Durée : 2h00)
Judi 12 juillet 2012		Chimie	(Durée : 2h00)
Vendredi 13 juillet 2012	7h30	Biologie	(Durée : 2h00)
Vendredi 13 juillet 2012		Mathématiques	(Durée : 1h30)
Vendredi 13 juillet 2012		Culture générale	(Durée : 1h30)

Faculté d'Ingénierie

Le Concours aura lieu au Campus des sciences et technologies - Mar Roukos. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Lundi 9 juillet 2012	8h30 – 10h00	Mathématiques I	(1h30)
Lundi 9 juillet 2012	11h00 – 12h00	Chimie	(1h)
Lundi 9 juillet 2012	13h00 – 14h30	Culture générale	(1h30)
Mardi 10 juillet 2012	8h30 – 10h00	Mathématiques II	(1h30)
Mardi 10 juillet 2012	11h00 – 13h00	Physique	(2h00)

Matériel nécessaire

Le papier nécessaire (propre ou brouillon) sera fourni au candidat. Les candidats devront se munir de tout le reste du matériel indispensable : encre bleue, bleue noire, ou noire (seules couleurs autorisées), compas, règles, équerre.

Les machines à calculer non programmables sont autorisées.

Prescriptions communes à l'ensemble des épreuves

Chaque candidat doit :

- Garder avec lui une pièce d'identité.
- Se placer à la table portant son numéro d'inscription.
- Inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur toutes les feuilles déposées sur sa table : son nom, prénom, prénom du père et son matricule, (aucune rature dans le nom ne peut être admise).
- Cesser son travail dès que la séance est déclarée terminée par le président de séance.
- Remettre la copie (même blanche) et la carte de participation au Concours.
- Emporter les brouillons.

Retards et sorties en cours de séance

Retards

Les retardataires ne seront admis à composer qu'à titre conditionnel ; leur cas sera soumis au Jury qui statuera ultérieurement. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

Sortie en cours de séance

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après le début de l'épreuve. Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve doit restituer l'énoncé qu'il a reçu, la carte de participation au Concours ainsi que la feuille de propre et les feuilles de brouillon. Toutefois, passée la première heure et en cas de nécessité, il pourra sortir à condition d'être autorisé par le responsable de salle et d'être accompagné par un surveillant.

Résultats

Les résultats des Concours seront envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle. durant la première semaine d'août 2012.

N.B.:

Toute photocopie présentée doit être accompagnée du document original pour authentification du document.

Est automatiquement exclu du Concours, tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude de quelque nature que ce soit.

L'Administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement, les modifications étant tout simplement affichées sur les tableaux d'affichage des bureaux d'accueil dans les administrations des campus et des centres régionaux et sur le site web de l'USJ.

ADMISSION DE JUIN : SUR CONCOURS A TITRE ETRANGER A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et n'ayant pas la nationalité libanaise peuvent être candidats à l'admission sur concours à titre étranger à la Faculté de médecine, sur un quota de places fixé par la faculté. Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers). Elle ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire 2012-2013.

Le programme de ce concours est établi en se basant sur le programme du baccalauréat français. Il est disponible au secrétariat de la Faculté et sur son site web (www.fm.usj.edu.lb).

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

Admission de juin

Les candidats doivent se présenter à l'une des administrations des Campus ou des Centres régionaux entre le lundi 4 juin 2012 et le vendredi 29 juin 2012 pour déposer leur dossier d'admission au 1er cycle ou renouveler leur choix de formations s'ils avaient déjà déposé un dossier durant l'admission de janvier 2012.

Conditions relatives au test de français

Les candidats qui s'inscrivent au concours d'entrée doivent être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2012-2013).

Lieu et horaire des épreuves

Le Concours aura lieu au Campus des sciences médicales - rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Jeudi 12 juillet 2012	7h30	Physique	(Durée : 2h00)	coefficient 2
Jeudi 12 juillet 2012		Chimie	(Durée : 2h00)	coefficient 2
Vendredi 13 juillet 2012	7h30	Biologie	(Durée : 2h00)	coefficient 2
Vendredi 13 juillet 2012		Mathématiques	(Durée : 1h30)	coefficient 1,5
Vendredi 13 juillet 2012		Culture générale	(Durée : 1h30)	coefficient 2

Résultats

Les résultats des Concours seront envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle, durant la première semaine d'août 2012.

ADMISSION SUR CONCOURS EN JUILLET

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers) ayant atteint le niveau A au test d'aptitude de français. Elle s'adresse aussi aux candidats non admis ou non satisfaits de leurs choix en admission sur dossier ; ceux-ci doivent confirmer par écrit leur demande de participer au concours. Ce concours ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire 2012-2013.

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

Admission de juin

Les candidats doivent se présenter à l'un des bureaux d'accueil dans les administrations des Campus ou des Centres régionaux entre le lundi 4 et le vendredi 29 juin 2012 pour déposer leur dossier d'admission au 1er cycle ou renouveler leur choix de formations s'ils avaient déjà déposé un dossier durant l'admission de janvier 2012. Les options dans lesquelles un candidat a été admis durant l'admission de janvier seront alors annulées.

Résultats

Le jury présidé par le Directeur de l'Ecole, établit la liste des admis. Les résultats sont envoyés aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle. Les candidats confirment leur inscription en versant le premier terme des frais de scolarité.

Conditions d'inscription

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit en classe terminale ou être titulaire du Baccalauréat libanais ou de son équivalent. L'inscription du candidat non titulaire du Baccalauréat sera conditionnelle conformément à l'engagement signé en annexe,
- satisfaire aux conditions relatives au test de français. L'admission au concours reste conditionnelle jusqu'à la confirmation par l'Administration Centrale de son succès à ce test conformément à l'engagement signé en annexe,
- un étudiant démissionnaire, renvoyé ou éliminé de l'ETIB ne peut être candidat pour une deuxième fois au concours.

Conditions relatives au test de français

Les candidats qui s'inscrivent au concours d'entrée doivent être classés en catégorie (A) avant leur inscription à ce concours.

Ceux qui sont classés en catégorie (B) peuvent cependant s'inscrire à ce concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2011-2012).

Lieu et horaire des épreuves

Le concours aura lieu au Campus des sciences humaines, rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Lundi 16 juillet 2012	9h00 – 11h00	Arabe (2h)
Lundi 16 juillet 2012	11h30 – 13h30	Anglais (2h)
Mardi 17 juillet 2012	8h30 – 10h30	Français (2h)
Mardi 17 juillet 2012	10h30	Oral

Matériel nécessaire

Le papier nécessaire (propre ou brouillon) sera fourni au candidat. Les candidats devront se munir de tout le reste du matériel indispensable : encre bleue, bleue noire ou noire (seules couleurs autorisées).

Prescription commune à l'ensemble des épreuves

Chaque candidat doit :

- Garder avec lui le reçu d'inscription et une pièce d'identité.
- Se placer à la table portant son numéro d'inscription.
- Inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur toutes les feuilles déposées sur sa table : son nom, prénom, prénom du père et son matricule (aucune rature dans le nom ne peut être admise).
- Cesser son travail dès que la séance est déclarée terminée par le président de séance.
- Remettre la copie (même blanche) et la carte de participation au concours.
- Emporter les brouillons.

Retards et sorties en cours de séance

Retards

Les retardataires ne seront admis à composer qu'à titre conditionnel ; leur cas sera soumis au Jury qui statuera ultérieurement. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

Sortie en cours de séance

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après le début de l'épreuve. Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve doit restituer l'énoncé qu'il a reçu, la carte de participation au concours ainsi que la feuille de propre et les feuilles de brouillon. Toutefois, passée la première heure et en cas de nécessité il pourra sortir à condition d'y être autorisé par le responsable de salle et d'être accompagné par un surveillant.

Résultats

Le résultat du concours sera envoyé aux candidats par courrier électronique et par sms à l'adresse électronique et au numéro de téléphone portable fournis dans le dossier d'admission au premier cycle, durant la première semaine d'août 2012.

N.B. :

Toute photocopie doit être accompagnée du document original pour authentification du document.

Est automatiquement exclu du concours, tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude de quelque nature que ce soit.

L'administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement, les modifications étant simplement affichées sur les tableaux d'affichage de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth.

ADMISSION SUR TITRE

Tous les candidats admis sur titre doivent être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au premier semestre.

Admission sur titre des premiers de session

Les élèves classés premier, deuxième et troisième au Liban dans l'une des options du baccalauréat scientifique libanais ou français pour l'année en cours, peuvent intégrer l'institution de leur choix, qu'ils aient ou non déjà présenté leur candidature.

Ils disposent d'un délai de dix jours après la publication des résultats du baccalauréat français ou libanais pour confirmer leur choix et présenter une copie certifiée de ce diplôme avec l'attestation de notes.

Admission sur titre avec la mention très bien

Cette admission s'adresse aux élèves des classes terminales scientifiques ayant déjà présenté leur candidature sous l'un ou l'autre mode d'admission (sur dossier, sur concours). Il leur suffit d'obtenir la même année une mention très bien au baccalauréat libanais (à la première session au cas où il y en a plusieurs) ou au baccalauréat français pour être admis dans toute institution de leur choix, autre que la Faculté de médecine, quelle qu'elle ait pu être jusque là la suite donnée à leur candidature.

Ils disposent d'un délai de dix jours après la publication des résultats du baccalauréat français ou libanais pour confirmer leur choix et présenter une copie certifiée de ce diplôme avec l'attestation de notes et la mention.

Admission sur titre des candidats non libanais

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement à l'étranger et n'ayant pas la nationalité libanaise peuvent intégrer l'institution de leur choix au cas où ils obtiennent la mention très bien au Baccalauréat français pour l'année en cours, même s'ils n'ont pas déjà présenté leur candidature à cette institution.

Ils ont jusqu'au lundi 3 septembre 2012 pour confirmer leur choix et présenter une copie certifiée du Baccalauréat scientifique avec la mention.

PROGRAMME DU CONCOURS DE MARS POUR LA FACULTÉ DE MÉDECINE

ÉPREUVES ÉCRITES :

	Durée	Coefficient
- Physique	2 heures	2
- Chimie	2 heures	2
- Biologie	2 heures	2
- Mathématique	1h30	1,5
- Culture générale	1h30	2
Il n'y a pas de note éliminatoire.		

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES

I. CLASSES DE SECONDE ET PREMIÈRE

A- Algèbre

1. Le second degré : trinôme et équation du second degré - somme et produit des racines - inéquation du second degré - situations conduisant à une équation ou une inéquation du second degré.
2. Les polynômes : définition et propriétés - racines d'un polynôme - factorisation par $x-a$.
3. Exercices de raisonnement logique et de synthèse - exercices à une ou plusieurs inconnues.

B- Analyse

1. Fonctions numériques : domaine de définition - courbe représentative - parité d'une fonction et symétries d'une courbe - sens de variation et extremum - résolutions et lectures graphiques - fonctions de référence : affine, carré, cube, inverse et racine carrée.
2. Comportement asymptotique des fonctions : limites d'une fonction à l'infini - limites d'une fonction en un point - propriétés des limites - asymptotes à une courbe : asymptotes verticales, horizontales et obliques.
3. Calcul différentiel : nombre dérivé d'une fonction en un point et interprétation géométrique - dérivée sur un intervalle et fonction dérivée - fonctions dérivées des fonctions usuelles - opérations sur les fonctions dérivables - applications à l'étude du sens de variation et à la recherche d'un extremum d'une fonction.
4. Étude des fonctions polynômes et des fonctions rationnelles.

C- Statistique et probabilités

1. Statistique : vocabulaire de la statistique - représentations graphiques - caractéristiques de position : mode, médiane et moyenne - caractéristiques de dispersion : écart moyen, variance et écart-type.
2. Probabilités : vocabulaire des événements - loi de probabilité sur un ensemble fini - loi équirépartie - propriétés.

II- CLASSE DE TERMINALE

1. Fonctions numériques ; composition de fonctions - limites d'une fonction - continuité en un point et sur un intervalle - dérivation d'une fonction composée - dérivées successives d'une fonction.
2. Etude de la fonction logarithme népérien et de la fonction exponentielle de base e : définition - dérivée - propriétés algébriques - comportement asymptotique - courbe représentative.

PROGRAMME DE PHYSIQUE*1 - Mécanique*

- 1.1 - *Vitesses et mouvements* : référentiels et repères ; trajectoire ; repérage d'un point ; solides et points matériels ; centre d'inertie d'un solide ; vitesse moyenne ; vecteur vitesse ; mouvement rectiligne uniforme ; abscisse angulaire ; vitesse angulaire ; mouvement circulaire uniforme ; mouvement de translation rectiligne ; mouvement de rotation autour d'un axe fixe.

N.B. : la notion d'accélération ne fait pas partie de ce programme.

- 1.2 - *Forces* : définition ; composition et décomposition des forces ; poussée d'Archimède ; force de rappel d'un ressort ; tension d'un fil ; réaction d'un support plan ; équilibre d'un solide soumis à trois forces concourantes ; loi de gravitation universelle de Newton.
- 1.3 - *Lois de Newton* : 1ère et 3ème lois ; une approche de la 2ème loi (la résultante des forces a la même direction et le même sens que la variation du vecteur vitesse, lorsque l'intervalle de temps est court ; la notion d'accélération est à exclure).
- 1.4 - *Travail d'une force* : travail d'une force constante pour un déplacement rectiligne ou curviligne ; travail moteur et travail résistant ; travail du poids d'un corps ; puissance moyenne d'une force ; puissance instantanée $P = \vec{F} \cdot \vec{v}$.
- 1.5 - *Energie cinétique et énergie potentielle de pesanteur* : expression de l'énergie cinétique d'un solide (sans démonstration) ; théorème de l'énergie cinétique ; énergie potentielle de pesanteur ; la variation de l'énergie potentielle de pesanteur est égale à l'opposé du travail du poids.
- 1.6 - *Energie mécanique* : transformations réciproques de l'énergie potentielle et de l'énergie cinétique dans le cas d'une chute libre ; l'énergie mécanique et sa conservation dans ce même cas.

2 - Electrostatique et électrocinétique

- 2.1 - *Electrostatique* : électrisation ; électroscope ; $|q| = Ne$; loi de Coulomb.
- 2.2- *Tension électrique* : notion de tension électrique ; signe ; cas d'une pile, cas d'un interrupteur ; lois d'additivité et d'unicité ; potentiel de référence ; mesure à l'aide d'un multimètre ; mesure à l'aide d'un oscilloscope ; les signaux alternatifs.
- 2.3 - *Intensité d'un courant électrique* : sens conventionnel du courant électrique ; $|q| = I \cdot dt$; l'ampère-heure ; les deux lois sur l'intensité ; courant continu et courant alternatif ; période et fréquence d'une tension alternative ; tension maximale ; tension de crête à crête ; tension efficace d'une tension alternative sinusoïdale.
- 2.4 - *Conducteurs ohmiques* : loi d'Ohm ; conductance ; rhéostat ; mesure de R ; loi de Joule ; $P = UI$; $P = RI^2$; associations de conducteurs ohmiques ; court-circuit ; fusible et disjoncteur ; diviseur de tension ou potentiomètre ; énergie électrique ; le kWh.
- 2.5 - *Générateurs et récepteurs* : caractéristique intensité- tension d'un électrolyseur ; loi d'Ohm relative à un électrolyseur ; bilan énergétique et rendement d'un électrolyseur ; caractéristique intensité- tension d'un générateur ; loi d'Ohm rectiligne relative à un générateur ; bilan énergétique et rendement d'un générateur.
- 2.6 - *Circuits électriques* : applications des lois de l'intensité, des lois de la tension et des lois d'Ohm aux circuits électriques.

3 - Magnétisme et électromagnétisme

3.1 - *Champ magnétique* : vecteur champ magnétique ; unité S.I. de B ; spectres magnétiques dans le cas d'un fil rectiligne parcouru par un courant et dans le cas d'un solénoïde ; la relation donnant B créé par un fil rectiligne indéfini, une bobine et un solénoïde ; B est proportionnel à I dans le cas général ; le champ magnétique terrestre.

3.2 - *Force électromagnétique de Laplace* : la relation donnant l'intensité de cette force, direction et sens de cette force ; application au cas d'une tige sur deux rails ; application au cas de la roue de Barlow.

4 - Optique

4.1 - Propagation rectiligne de la lumière

4.2 - Réflexion de la lumière et miroirs plans ; champ d'un miroir plan.

4.3 - Réfraction de la lumière à travers les lois de Descartes ; dispersion de la lumière.

4.4 - Lentilles minces convergentes et divergentes (sans les instruments d'Optique comme le microscope et les lunettes).

5 - Ondes

Ondes mécaniques progressives : ondes transversales ; ondes longitudinales ; célérité ; propriétés de la propagation des ondes ; le son.

PROGRAMME DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**1- CLASSES DE SECONDE ET PREMIÈRE***ADN, information génétique et cycle cellulaire*

- Le caryotype
- La mitose, partage égal du bagage chromosomique
- Structures et constituants chimiques des chromosomes
- Reproduction conforme et cycle cellulaire

Synthèse des protéines et activité enzymatique

- Les protéines, un assemblage d'acides aminés
- Le gène, unité de structure et d'information
- La transcription et la traduction
- Devenir des protéines synthétisées
- Les enzymes, des biocatalyseurs protéiniques
- Vitesse de réaction et conditions optimales
- Spécificité et mode d'action des enzymes

Identité biologique et génotype

- Phénotypes et protéines
- Gènes et allèles
- Le génotype

Communication nerveuse

- Organisation du système nerveux chez les vertébrés
- Histologie du système nerveux : le neurone, unité de fonctionnement
- Du stimulus à la réponse : les voies et les centres nerveux

- Nature du message nerveux : des signaux électriques enregistrables
- Codage et traitement de l'information : rôle des centres nerveux
- Communication à sens unique : les synapses

2- CLASSE DE TERMINALE

Mécanismes fondamentaux de la reproduction sexuée

- Appareils reproducteurs
- Cellules diploïdes et cellules haploïdes
- Méiose
- Spermatogenèse et ovogenèse
- Fécondation
- Cycle de développement

PROGRAMME DE CHIMIE

I. CLASSES DE SECONDE ET PREMIÈRE

1 - *L'atome*

- Constitution et caractéristiques de l'atome
- Isotopes
- Configuration électronique
- Classification périodique des éléments
- Mole d'atomes

2 - *La molécule*

- Liaison chimique covalente
- Représentation de Lewis des molécules
- Théorie VSEPR et géométrie des molécules
- Electronégativité et polarité des liaisons et des molécules
- Mole de molécule : quantité de matière d'un solide, un liquide ou un gaz

3 - *Les ions*

- Mise en évidence des ions (La structure des ions polyatomiques n'est pas exigée)
- Mole d'ions
- Composés ioniques : liaison ionique, formule statistique

4 - *La réaction chimique*

- Transformation chimique : réactifs et produits
- Equation modélisant une transformation chimique
- Etude quantitative d'une transformation chimique

5 - *Les solutions aqueuses*

- Détermination et utilisation de la concentration d'une solution en soluté apporté
- Préparation d'une solution de concentration connue à partir d'un soluté solide ou liquide : protocole expérimental et choix de la verrerie.
- Préparation d'une solution de concentration connue par dilution d'une solution mère : protocole expérimental et choix de la verrerie.

6 - Les solutions électrolytiques

- Equation de dissolution dans l'eau d'un composé ionique
- Concentration d'une espèce ionique dans une solution ou un mélange de solutions

7 - Les réactions acido-basiques

- Exemples de réactions acido-basiques

8 - Electrochimie

- Oxydation et réduction, oxydant et réducteur, couple redox
- Le couple H^+ / H_2
- Le potentiel d'oxydoréduction, la classification des couples redox
- Demi-equations électroniques et équation de la réaction d'oxydoréduction

9- Dosages

- Dosage colorimétrique acido-basique
- Dosage volumétrique par réaction redox

10 - Chimie organique

- Analyse élémentaire, formules moléculaire, développée, semi-développée, isomérisation
- Hydrocarbures : Alcane, alcène, benzène : nomenclature, structure, isomérisation, réactions

II- CLASSE DE TERMINALE

Cinétique chimique

- Vitesse de formation et vitesse de disparition d'un corps
- Courbe cinétique, vitesse moyenne, vitesse instantanée, vitesse initiale
- Facteurs cinétiques, catalyse

PROGRAMME DU CONCOURS DE JUILLET FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES

ÉPREUVES ÉCRITES :

	Durée	Coefficient
- Physique	2 heures	2
- Chimie	2 heures	2
- Biologie	2 heures	2
- Mathématique	1h30	1,5
- Culture générale	1h30	2

Il n'y a pas de note éliminatoire.

PROGRAMME DE PHYSIQUE

1 - Mécanique

1.1 - *Cinématique du point* : trajectoire ; vecteur position ; vitesse moyenne ; vecteur vitesse ; vecteur accélération ; repère de Frenet ; mouvement rectiligne uniforme ; mouvement rectiligne uniformément varié ; abscisse angulaire ; vitesse angulaire ; mouvement circulaire uniforme.

1.2 - *Forces* : définition ; composition et décomposition des forces ; poussée d'Archimède ; force de rappel d'un ressort ; tension d'un fil ; réaction d'un support plan ; équilibre d'un solide soumis à trois forces concourantes ; loi de gravitation universelle de Newton.

1.3 - *Les trois lois de Newton et leurs applications*

N.B : parmi les applications, on peut citer :

- la chute verticale d'un solide dans un fluide en présence de frottements : calcul de la vitesse limite (l'équation différentielle en v et la méthode d'Euler ne font pas partie de ce programme)
- la chute libre verticale et la chute libre parabolique d'un solide dans un champ de pesanteur uniforme
- satellites et planètes.

1.4 - *Pendules pesants (pendules composés et pendules simples)* : description du pendule pesant ; grandeurs caractéristiques ; étude des oscillations avec et sans frottements ; la période propre du pendule simple.

N.B. : la notion du moment d'inertie ne fait pas partie de ce programme.

1.5 - *Pendule élastique (dispositif solide-ressort)* : force de rappel ; équation différentielle du mouvement par la méthode de la 2ème loi de Newton et par la méthode de la conservation de l'énergie ; période propre ; oscillations forcées et résonance appliquées au dispositif solide-ressort.

1.6 - *Etude énergétique des systèmes mécaniques* :

- Travail d'une force : travail d'une force constante pour un déplacement rectiligne ou curviligne ; travail moteur et travail résistant, travail du poids d'un corps ; travail élémentaire ; travail de la force exercée par un opérateur sur un ressort par calcul d'intégrales ; puissance moyenne d'une force ; puissance instantanée $P = \vec{F} \cdot \vec{v}$.

- Energie cinétique et énergie potentielle : expression de l'énergie cinétique d'un solide (sans démonstration) ; théorème de l'énergie cinétique ; énergie potentielle de pesanteur ; la variation de l'énergie potentielle de pesanteur est égale à l'opposé du travail du poids ; la variation de l'énergie potentielle élastique d'un ressort est égale à l'opposé du travail de la force de rappel ; énergie potentielle élastique d'un ressort comprimé ou tendu.

N.B. : l'expression de l'énergie cinétique en rotation ne fait pas partie de ce programme.

- Energie mécanique : transformations réciproques de l'énergie potentielle et de l'énergie cinétique dans le cas d'une chute libre ; l'énergie mécanique et sa conservation dans ce même cas ; conservation de l'énergie mécanique appliquée à un pendule élastique horizontal non amorti ; la variation de l'énergie mécanique est égale au travail des forces de frottements.

N.B. : la notion d'énergie interne ne fait pas partie de ce programme.

2 - Electrostatique et électrocinétique

2.1 - *Electrostatique* : électrisation ; électroscope ; $|q| = Ne$; loi de Coulomb.

2.2 - *Tension électrique* : notion de tension électrique ; signe ; cas d'une pile ; cas d'un interrupteur ; lois d'additivité et d'unicité ; potentiel de référence ; mesure à l'aide d'un multimètre ; mesure à l'aide d'un oscilloscope ; les signaux alternatifs.

2.3 - *Intensité d'un courant électrique* : sens conventionnel du courant électrique ; $|q| = I \cdot dt$; les deux lois sur l'intensité ; courant continu et courant alternatif ; période et fréquence d'une tension alternative ; tension maximale ; tension de crête à crête ; tension efficace d'une tension alternative sinusoïdale.

2.4 - *Conducteurs ohmiques* : loi d'Ohm ; conductance ; rhéostat ; mesure de R ; loi de Joule ; $P = UI$; $P = RI^2$; associations de conducteurs ohmiques ; court-circuit ; fusible et disjoncteur ; diviseur de tension ou potentiomètre ; énergie électrique ; le kWh.

2.5 - *Générateurs et récepteurs* : caractéristique intensité-tension d'un électrolyseur ; loi d'Ohm relative à un électrolyseur ; bilan énergétique et rendement d'un électrolyseur ; caractéristique intensité-tension d'un générateur ; loi d'Ohm relative à un générateur ; bilan énergétique et rendement d'un générateur.

2.6 - *Circuits électriques* : applications des lois de l'intensité, des lois de la tension et des lois d'Ohm aux circuits électriques.

3 - Magnétisme et électromagnétisme

3.1 - *Champ magnétique* : vecteur champ magnétique ; unité S.I. de B ; spectres magnétiques dans le cas d'un fil rectiligne parcouru par un courant et dans le cas d'un solénoïde ; la relation donnant B créé par un fil rectiligne indéfini, une bobine et un solénoïde ; B est proportionnel à I dans le cas général ; le champ magnétique terrestre.

3.2 - *Force électromagnétique de Laplace* : la relation donnant l'intensité de cette force, direction et sens de cette force ; application au cas d'une tige sur deux rails ; application au cas de la roue de Barlow.

4 - Évolution des systèmes électriques

4.1- *Le dipôle RC* :

- généralités sur les condensateurs (description, symbole, charge des armatures, $i = dq/dt$)

N.B. : la notion du champ électrique ne fait pas partie de ce programme

- charge d'un condensateur à l'aide d'un générateur idéal de courant
- charge d'un condensateur à l'aide d'un générateur idéal de tension (équation différentielle, solution, courbe, constante de temps, $i = i(t), \dots$)
- décharge d'un condensateur dans un conducteur ohmique (équation différentielle, solution, courbe, constante de temps, $i = i(t), \dots$)
- énergie électrique emmagasinée dans un condensateur (l'expression sera admise sans démonstration)
- N.B. : la décharge partielle d'un condensateur dans un autre ne fait pas partie de ce programme.

4.2 - *Le dipôle RL :*

- généralités sur les bobines
- tension aux bornes d'une bobine non résistive : la relation $u_L = L \, di/dt$ est à admettre sans démonstration ni vérification expérimentale
- N.B. : la notion du flux magnétique ne fait pas partie de ce programme
- tension aux bornes d'une bobine résistive (loi d'Ohm) : $u_{LR} = L \, di/dt + r i$
- retard dans l'établissement du courant pour un dipôle RL (équation différentielle en i , solution, constante de temps, ...)
- retard dans l'annulation du courant pour un dipôle RL (équation différentielle en i , solution, constante de temps, ...)
- énergie magnétique emmagasinée par une bobine (l'expression sera admise sans démonstration).

4.3 - *Le dipôle oscillant LC :* la décharge d'un condensateur dans une bobine non résistive (la période propre $T_0 = 2\pi (LC)^{1/2}$ est à admettre sans démonstration ; conservation de l'énergie totale).5 - *Optique géométrique*

5.1 - Propagation rectiligne de la lumière.

5.2 - Réflexion de la lumière et miroirs plans ; champ d'un miroir plan.

5.3 - Réfraction de la lumière ; réflexion totale ; dispersion de la lumière ; fibres optiques.

5.4 - Lentilles minces convergentes et divergentes (sans les instruments d'Optique comme le microscope et les lunettes).

6 - *Ondes*

6.1 - Ondes mécaniques progressives : ondes transversales ; ondes longitudinales ; célérité ; propriétés de la propagation des ondes ; le son.

6.2 - Ondes lumineuses :

- lumière monochromatique et lumière polychromatique
- diffraction de la lumière à travers une fente
- propriétés des ondes lumineuses :
 - couleur, fréquence et longueur d'onde dans le vide
 - $\theta = \lambda / a$ (diffraction)
 - indice de réfraction : $n = c / V$ et $n = a + b / l^2$
 - dispersion de la lumière
 - infrarouge et ultraviolet.

7 - *Atomes et noyaux*

7.1 - L'atome : énergie d'un photon ; postulat de Bohr ; spectres d'émission et spectres d'absorption ; le spectre de l'atome d'hydrogène.

7.2 - Noyau atomique : nucléide ; isotopes ; masse approchée ; $E = m c^2$; défaut de masse ; énergie de liaison et courbe d'Aston.7.3 - La radioactivité : les noyaux radioactifs ; lois de conservation ; radioactivité α ; radioactivité β^- ; radioactivité β^+ ; famille radioactive ; caractère aléatoire d'une désintégration radioactive ; loi de décroissance radioactive ; activité ; demi-vie ; effets biologiques de la radioactivité ; datation au carbone 14.

7.4 - Fission et fusion nucléaires : définitions ; réactions en chaîne ; bilan énergétique ; fusion contrôlée.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES*Analyse*

- 1- Fonctions numériques : composition des fonctions - limites d'une fonction - opérations sur les limites et théorèmes de comparaison - asymptotes horizontales, verticales, obliques - continuité en un point et continuité sur un intervalle - fonctions continues et strictement monotones - notion de fonction réciproque - dérivée d'une fonction composée - applications à l'étude du sens de variation et à la recherche d'un extremum d'une fonction - dérivées successives d'une fonction
- 2- Fonctions trigonométriques directes : définitions - dérivées - relations - courbes représentatives.
- 3- Fonction logarithme népérien et fonction exponentielle de base e : définition - dérivée - propriétés algébriques - comportement asymptotique - courbes représentatives - croissance comparée - autres fonctions logarithmes et exponentielles, fonction logarithme décimal.
- 4- Calcul intégral : primitives d'une fonction - intégrale d'une fonction continue - théorème fondamental de l'intégration - propriétés algébriques de l'intégrale - intégrales et inégalités - méthodes d'intégration - applications au calcul des aires et des volumes.
- 5- Equations différentielles du premier ordre : définition - résolution de l'équation $y' = ay + b$ où a et b sont des constantes réelles.

Algèbre

- 1- Nombres complexes : définition et forme algébrique d'un nombre complexe - opérations sur les nombres complexes : conjugaison, somme, produit, inverse et quotient - représentation géométrique des nombres complexes - module d'un nombre complexe : définition et propriétés - arguments d'un nombre complexe non nul - forme trigonométrique et forme exponentielle d'un nombre complexe non nul : définition, propriétés et opérations, formule de Moivre, formules d'Euler - équations du second degré à coefficients réels.
- 2- Exercices de raisonnement logique et de synthèse - exercices à une ou plusieurs inconnues.

Géométrie

- 1- Vecteurs de l'espace : définition - somme - produit par un scalaire - produit scalaire de deux vecteurs : définition, propriétés, vecteurs orthogonaux.
- 2- Droites et plans de l'espace : vecteur directeur d'une droite - représentation paramétrique d'une droite - droites parallèles ou orthogonales - vecteur normal à un plan - équation cartésienne d'un plan - plans parallèles ou perpendiculaires - positions relatives de deux droites, d'une droite et d'un plan, de deux plans - droite définie comme intersection de deux plans - distance d'un point à un plan.

Statistique et probabilités

- 1- Statistique : vocabulaire de la statistique - représentations graphiques - caractéristiques de position : mode, médiane et moyenne - caractéristiques de dispersion : écart moyen, variance et écart-type.
- 2- Analyse combinatoire : arrangements- permutations- combinaisons.
- 3- Calcul des probabilités : vocabulaire des événements - loi de probabilité sur un ensemble fini - équiprobabilité - propriétés des probabilités - variables aléatoires : loi de probabilité, espérance mathématique, variance et écart-type - probabilités conditionnelles et théorème des probabilités totales - événements indépendants.

PROGRAMME DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE*ADN, information génétique et cycle cellulaire*

- Le caryotype
- La mitose, partage égal du bagage chromosomique
- Structures et constituants chimiques des chromosomes
- Reproduction conforme et cycle cellulaire

Synthèse des protéines et activité enzymatique

- Les protéines, un assemblage d'acides aminés
- Le gène, unité de structure et d'information
- La transcription et la traduction
- Devenir des protéines synthétisées
- Les enzymes, des biocatalyseurs protéiniques
- Vitesse de réaction et conditions optimales
- Spécificité et mode d'action des enzymes

Identité biologique et génotype

- Phénotypes et protéines
- Gènes et allèles
- Le génotype

Communication nerveuse

- Organisation du système nerveux chez les vertébrés
- Histologie du système nerveux : le neurone, unité de fonctionnement
- Du stimulus à la réponse : les voies et les centres nerveux
- Nature du message nerveux : des signaux électriques enregistrables
- Codage et traitement de l'information : rôle des centres nerveux
- Communication à sens unique : les synapses

Fonctionnement des neurones

- Potentiel de repos
- Potentiel d'action et ses caractéristiques
- Message nerveux et potentiel d'action
- Fonctionnement des synapses
- Synapses excitatrices et synapses inhibitrices
- Propriétés intégratrices des neurones

Propriétés des centres nerveux

- Organisation des centres nerveux dans un réflexe médullaire
- Réflexe myotatique
- Maintien de la posture

Mécanismes fondamentaux de la reproduction sexuée

- Appareils reproducteurs
- Cellules diploïdes et cellules haploïdes
- Méiose
- Spermatogenèse et ovogenèse
- Fécondation
- Cycle de développement

Régulation de la reproduction chez la femme

- Cycle sexuel
- Endocrinologie du cycle menstruel
- Rétrocontrôle de la sécrétion de gonadotrophine

Bases de l'immunocompétence

- Soi et non-soi
- Cellules du système immunitaire
- Caractéristiques des récepteurs lymphocytaires

Réponse immunitaire

- Réponse immunitaire non spécifique
- Réponse immunitaire spécifique
- Induction de la réponse immunitaire spécifique
- Réponse immunitaire à médiation humorale
- Réponse immunitaire à médiation spécifique
- Mémoire immunitaire

Prévisions en génétique humaine

- Transmission des caractères héréditaires
- Maladies autosomales
- Maladies liées au sexe
- Anomalies chromosomiques
- Diagnostic prénatal

PROGRAMME DE CHIMIE*1 - Cinétique chimique*

- Vitesse de formation et vitesse de disparition d'un corps
- Courbe cinétique, vitesse moyenne, vitesse instantanée, vitesse initiale
- Facteurs cinétiques, catalyse

2 - Equilibres chimiques

- Equilibre homogène en phase liquide, constante d'équilibre K_C
- Equilibre homogène en phase gazeuse, constantes d'équilibre K_C et K_P
- Equilibres hétérogènes, constantes d'équilibre K_C et K_P
- Déplacement de l'équilibre : principe de Le Chatelier

3 - Les réactions acido-basiques en solution aqueuse, pHmétrie

- Définition des acides et des bases selon Bronsted, couples acide / base
- Définition et mesure du pH
- Produit ionique de l'eau, acide fort ou faible, base forte ou faible
- Constante d'acidité, classification des couples acide / base
- Domaines de prédominance des espèces conjuguées d'un couple
- Etude du diagramme de prédominance d'un indicateur coloré
- Dosages pHmétriques acido-basiques : acide fort - base forte, acide faible par une base forte, base faible par un acide fort
- Choix de l'indicateur coloré convenable
- Solutions tampons

*4 - Les piles et les accumulateurs, électrolyses**5 - Chimie organique*

Etude de la nomenclature, de la structure, de l'isomérisation et de quelques réactions typiques des familles : Alcool, Aldéhyde et Cétone, Acide carboxylique et dérivés, Amines aliphatiques, Acides α aminés.

- Définition d'un acide gras, d'un corps gras, du glycérol. (SV)
- Réaction de saponification d'un corps gras : équation et protocole expérimental (SV)
- Synthèse de l'aspirine (SV)

PROGRAMME DU CONCOURS FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉPREUVES ÉCRITES :

Nature des épreuves

Le Concours comporte cinq épreuves écrites pour l'ESIB et l'INCI :

- Épreuve de Mathématiques I
- Épreuve de Chimie
- Épreuve de Culture générale
- Épreuve de Mathématiques II
- Épreuve de Physique

Conditions d'admission

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et le classement est établi en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients suivants :

Mathématiques I :	3
Mathématiques II :	3
Chimie :	2
Culture générale :	2
Physique :	4

Les candidats admis au Concours d'entrée en Mathématiques supérieures à l'ESIB et ayant obtenu une moyenne jugée satisfaisante sont autorisés à préparer aussi le Concours des Grandes Écoles d'Ingénieurs Françaises.

PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES

MATHÉMATIQUES I

Analyse

- 1- Fonctions numériques : composition des fonctions - limites d'une fonction - opérations sur les limites et théorèmes de comparaison - asymptotes horizontales, verticales, obliques - continuité en un point et continuité sur un intervalle - fonctions continues et strictement monotones - notion de fonction réciproque.
- 2- Calcul différentiel : nombre dérivé d'une fonction en un point - interprétation géométrique et tangente à une courbe - dérivée sur un intervalle et fonction dérivée - fonctions dérivées des fonctions usuelles - opérations sur les fonctions dérivables - dérivée d'une fonction composée - applications à l'étude du sens de variation et à la recherche d'un extremum d'une fonction - dérivées successives d'une fonction - étude de fonctions rationnelles et de fonctions irrationnelles.

- 3- Fonction logarithme népérien et fonction exponentielle de base e : définition - dérivée - propriétés algébriques - comportement asymptotique - courbes représentatives - croissance comparée - autres fonctions logarithmes et exponentielles, fonction logarithme décimal.
- 4- Suites numériques : raisonnement par récurrence - comportement global des suites : suites croissantes, décroissantes, majorées, minorées, bornées - comportement asymptotique des suites : suites convergentes, divergentes, opérations sur les limites et théorèmes de comparaison - suites arithmétiques et suites géométriques - suites récurrentes - théorème de la convergence monotone.
- 5- Calcul intégral : primitives d'une fonction - intégrale d'une fonction continue - théorème fondamental de l'intégration - propriétés algébriques de l'intégrale - intégrales et inégalités - valeur moyenne d'une fonction continue sur un segment - méthodes d'intégration : changement de variable et intégration par parties - applications au calcul des aires et des volumes.
- 6- Equations différentielles du premier ordre : définition - résolution de l'équation $y' = ay + b$ où a et b sont des constantes réelles - équations se ramenant à $y' = ay$.

MATHÉMATIQUES II

Algèbre

- 1- Nombres complexes : définition et forme algébrique d'un nombre complexe - opérations sur les nombres complexes : conjugaison, somme, produit, inverse et quotient - représentation géométrique des nombres complexes - module d'un nombre complexe : définition et propriétés - arguments d'un nombre complexe non nul - forme trigonométrique et forme exponentielle d'un nombre complexe non nul : définition, propriétés et opérations, formule de Moivre, formules d'Euler - équations du second degré à coefficients réels.
- 2- Nombres complexes et géométrie : interprétation géométrique du module et d'un argument de Z et applications - écriture complexe d'une translation, d'une homothétie et d'une rotation.

Géométrie

- 1- Produit scalaire dans l'espace : définition et propriétés - expression analytique - orthogonalité, distances et angles.
- 2- Droites et plans de l'espace : vecteur directeur d'une droite - représentation paramétrique d'une droite - droites parallèles ou orthogonales - vecteur normal à un plan - équation cartésienne d'un plan - plans parallèles ou perpendiculaires - positions relatives de deux droites, d'une droite et d'un plan, de deux plans - droite définie comme intersection de deux plans - distance d'un point à un plan.

Probabilités

- 1- Analyse combinatoire : problèmes de dénombrement - étude des combinaisons - triangle de Pascal - formule du binôme de Newton.
- 2- Calcul des probabilités : loi de probabilité sur un ensemble fini - équiprobabilité - propriétés des probabilités - variables aléatoires : loi de probabilité, espérance mathématique, variance et écart-type - probabilités conditionnelles et théorème des probabilités totales - événements indépendants - loi binomiale.

PROGRAMME DE PHYSIQUE*Mécanique*

- Cinétique et cinématique :

Repère d'espace et de temps, vecteur vitesse, vecteur accélération, mouvement accéléré, mouvement décéléré. Etude de quelques mouvements simples : mouvement rectiligne uniforme, mouvement rectiligne uniformément varié, mouvement circulaire uniforme, mouvement circulaire non uniforme.

- Dynamique :

- Forces et interactions : Forces de contact. Forces extérieures et forces intérieures à un système. Forces de frottement. Lois de Kepler. Loi de gravitation universelle.
- Lois de mouvement de Newton : Première loi de Newton ou principe de l'inertie. Deuxième loi de Newton ou principe fondamental de la dynamique. Troisième loi de Newton ou principe des interactions.
- Solide : Centre de masse ou centre d'inertie d'un solide. Etude du mouvement du centre de masse d'un solide.
- Travail et Energie : Travail et puissance d'une force. Energie cinétique, énergie potentielle, énergie mécanique. Théorème de l'énergie cinétique. Principe de conservation de l'énergie.
- Applications : Chute libre (rectiligne, parabolique). Mouvements de satellites.

Systèmes Oscillants

- Définition et caractéristiques d'un oscillateur.
- Oscillateurs libres : Pendule simple, pendule élastique horizontal, circuit (L, C), circuit (R, L, C)...
- Oscillateurs entretenus (mécaniques et électriques) : Période propre, fréquence propre, résonance.

Electricité

- Dipôle (R, L) : Tension aux bornes d'une bobine, établissement du courant dans un dipôle (R, L), énergie emmagasinée dans une bobine.
- Charge et décharge d'un condensateur.

Physique Atomique

- L'atome : Energie d'un photon, postulat de Bohr, spectres d'émissions et spectres d'absorption, spectre de l'atome d'hydrogène.
- Noyau atomique : Nucléide, isotopes, masse approchée, équivalence masse énergie $E = mc^2$, défaut de masse, énergie de liaison et courbe d'Aston.
- Radioactivité : Définition et période radioactive. Les rayonnements α , β et γ . Lois de conservation, loi de décroissance. Application de la radioactivité à la datation.
- Les réactions de fission et de fusion.

PROGRAMME DE CHIMIE

- Cinétique chimique.
- Etat d'équilibre d'un système : Généralisation à divers exemples en solution aqueuse homogène et hétérogène (présence de solides). Déplacement de l'équilibre.
- Transformations associées à des réactions acido-basiques en solution aqueuse : Couples acide-base. Titrage pH-métrique et colorimétrique d'un acide ou d'une base. Diagrammes de prédominance et de distribution d'espèces acides et basiques en solution.
- Les réactions d'estérification et d'hydrolyse.

PROGRAMME DU CONCOURS ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Le Concours d'entrée en première année (L1) vise avant tout à :

- Contrôler les compétences orales et écrites de candidats dans les trois langues de l'Ecole
- Vérifier la formation intellectuelle et culturelle ainsi que l'acquisition des méthodes de travail

Nature des épreuves :

Le Concours comporte trois épreuves écrites et une épreuve orale :

- Arabe
- Français
- Anglais
- Épreuve orale

Conditions d'admission

La note de chaque épreuve écrite est affectée d'un coefficient et le classement est établi en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients suivant :

- Arabe : 4
- Français : 3
- Anglais : 2

La note de l'épreuve orale, qui ne sera qu'indicative, pourra être utilisée, le cas échéant, pour départager des candidats lors de la délibération.

Contenu

Aucune des épreuves orales ou écrites ne porte sur un programme précis qu'il faudrait préparer à l'avance.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A la suite d'un accord, intervenu le 7 mai 1883, entre la Compagnie de Jésus et le Gouvernement Français, une École de médecine fut ouverte en novembre de la même année, sur le campus qui devient par la suite celui des Facultés de droit, de sciences économiques, de gestion et de lettres. Le 6 octobre 1888, le Gouvernement Français lui reconnaît les titres et privilèges d'une Faculté de médecine. Celle-ci intègre, dès 1889, une École de pharmacie; l'ensemble prend le nom de Faculté de médecine et de pharmacie. En novembre 1912, trop à l'étroit dans ses locaux, la Faculté se transporte dans des bâtiments construits pour elle, rue de Damas, bâtiments reconstruits à la suite des destructions de 1975 et 1983.

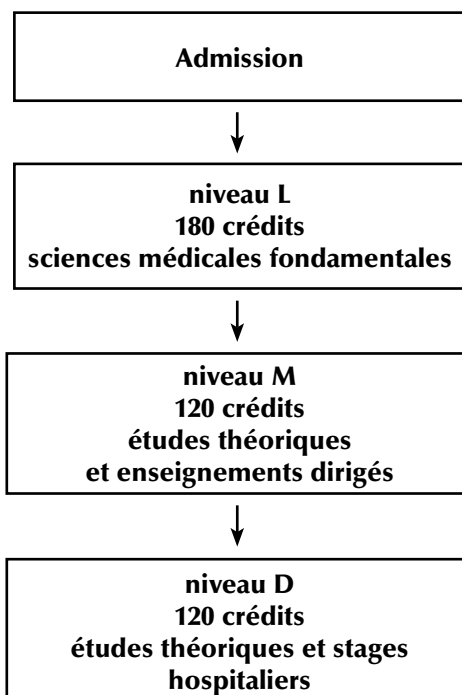
Au cours de son histoire, la Faculté décerna successivement les diplômes de médecine suivants: - de la session d'octobre 1887 à celle de novembre 1984 le diplôme de Faculté signé par le Ministre Français de l'Instruction Publique; - de 1895 à 1898, le diplôme français décerné sous le sceau de l'Université de Lyon; - de 1899 à 1914, le diplôme d'État français et le diplôme d'État ottoman décernés par un jury mixte. En 1919, le diplôme d'État Français, puis conjointement le diplôme d'État français et le diplôme libanais de l'Université Saint-Joseph, enfin à partir de 1983 ce seul diplôme libanais.

Développant ses activités, la Faculté s'adjoint, au cours des ans, divers instituts : École dentaire en 1920, École des sages-femmes en 1921, École des Infirmières en 1942, École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales en 1946, fermée en 1976 à cause de la guerre puis réouvre en 1979 pour assurer une seule promotion et dernièrement réouvre en 1995, École d'aides anesthésistes en 1950, Institut de microbiologie en 1951, Institut de physiothérapie en 1956, fermé en 1959 puis réouvre en 1995, Institut supérieur d'orthophonie en 1968, fermé pendant la guerre puis réouvre en 1995, Institut de psychométrie en 2000.

De 1885 à 1915, puis en 1919 et 1920, les leçons de clinique médicale et chirurgicale furent données par les Professeurs de la Faculté à l'Hôpital français du Sacré Cœur; elles furent données de 1921 à 1924 à l'Hôpital Saint-Georges. Pour les stages cliniques de ses étudiants, la Faculté s'adresse aujourd'hui en priorité aux services de l'Hôtel-Dieu de France, hôpital universitaire créé sur l'initiative de la Faculté en 1923 et comportant au nombre de ses missions statutaires l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement clinique de la Faculté.

Depuis 1984, à la suite d'un contrat passé avec l'État français, jusqu'alors propriétaire de l'Hôtel-Dieu, l'Université Saint-Joseph assure la pleine responsabilité de la gestion de l'hôpital et le Père Recteur en est le Président du Conseil d'Administration. La Faculté de médecine et l'Hôtel-Dieu constituent désormais un ensemble hospitalo-universitaire.

La Faculté s'adresse également à d'autres hôpitaux pour offrir à ses étudiants des terrains de stage en nombre suffisant et participer activement à la vie médicale du Liban.



FACULTÉ DE PHARMACIE

Historique

Les études de pharmacie furent organisées à l'École de médecine, dès l'ouverture de celle-ci en novembre 1883. L'École de pharmacie ne vit cependant ses programmes et son droit de conférer des diplômes officiellement reconnus que le 4 décembre 1889.

À partir de 1976 la Faculté de pharmacie s'est dotée d'un statut et d'une organisation indépendante au sein de l'USJ.

Mission

La Faculté de pharmacie a pour mission de former des responsables du médicament, de l'environnement et de l'espace de santé.

A côté de sa mission traditionnelle, « **former des pharmaciens** », elle joue un rôle important dans le domaine de la qualité, de l'hygiène, de la nutrition, de la qualité de vie ainsi que la plupart des domaines qui touchent à la santé publique.

Dans cette optique là, une formation en nutrition et diététique a été créée en 2002 à la faculté de pharmacie de l'USJ et L'école de techniciens de laboratoire a été rattachée à cette faculté en 2004.

La Faculté de Pharmacie propose actuellement trois formations de base :

Pharmacie (Doctorat d'exercice) : 10 semestres

Nutrition et Diététique (Licence) : 6 semestres

Ecole de Techniciens de laboratoire d'analyses médicales (Licence) : 6 semestres

Le doctorat d'exercice en pharmacie

Enseignement de 5ans ou 10 semestres dont les débouchées sont de plus en plus nombreux :

- **L'Officine** : Conseil au public ; Délivrance du médicament ; Gestion.
- **Les bureaux scientifiques** : Gestion et distribution des stocks ; Relations, conseil auprès des officines
- **L'industrie (Pharmaceutique, Agro-alimentaire, Cosmétologique, de produits vétérinaires)** : Recherche et Développement ; Production, Contrôle de qualité ; Administration pharmaceutique ; Affaires réglementaires ; Marketing, Communication, Publicité.
- **L'hôpital** : Approvisionnement, Gestion, Délivrance du médicament ; Essais cliniques, Pharmacovigilance ; Stérilisation ; Recherche appliquée ; Direction de laboratoire.
- **L'université** : Recherche ; Enseignement.
- **Le Service public** : Conseil à travers les Comités Ministériels ; Inspection, ordre des pharmaciens.

Diplôme d'études spéciales (DES) de biologie médicale :

Enseignement d'une durée de quatre ans qui se propose de former des biologistes ayant le droit de diriger un laboratoire de biologie médicale privé ou hospitalier.

Les débouchés :

Chefs de laboratoires d'analyses médicales : laboratoires privés ou laboratoires hospitaliers, laboratoires de recherches et d'expertises, firmes pharmaceutiques, ministères ;

Master1 (M1) en Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Cet enseignement prépare pour le M2.

Master 2 (M2) de recherche (1an)

L'objectif de cet enseignement, d'une durée d'un an, est d'initier les étudiants à la recherche, en vue d'obtenir un Master qui permet de préparer ensuite une thèse de doctorat.

Cette formation est proposée par l'école doctorale Sciences et Santé et est ouverte aux : médecins, pharmaciens, odontologistes titulaires d'un Master 1 ou d'une maîtrise en sciences biologiques et médicales.

Master professionnel de contrôle qualité microbiologique (3 semestres)

Cet enseignement vise à former des cadres scientifiques indispensables pour faire face aux besoins des industries pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires et autres, en matière d'hygiène afin d'assurer une bonne qualité de produits.

Les débouchés :

Cadres responsables de l'assurance et du contrôle de qualité dans des services techniques ou des laboratoires de contrôle microbiologique de l'Etat, des industries de produits pharmaceutiques, biologiques et de produits d'hygiène, cosmétologiques, agroalimentaires et d'hygiène.

Master professionnel de marketing pharmaceutique (3 semestres)

Le marketing pharmaceutique étant devenu un domaine important dans l'exercice de la profession, la Faculté de pharmacie de l'Université Saint-Joseph organise depuis 2009 un master professionnel en « Marketing Pharmaceutique»

Les débouchés :

Les débouchés sont principalement les départements **Marketing des laboratoires pharmaceutiques**, directeur Marketing, chef de produit, responsable de la communication scientifique, responsable des ventes, délégué régional, directeur de la visite médicale...

Master professionnel en cosmétologie industrielle et dermopharmacie (3 semestres)

L'objectif de cet enseignement est de former des cadres capables d'assurer les responsabilités techniques et managériales d'un produit cosmétique ou dermo pharmaceutique

Les débouchés :

Les Industries cosmétiques, des laboratoires de cosmétologie et des départements de dermatologie des laboratoires pharmaceutiques.

Le Master Cosmétologie industrielle et dermopharmacie est ouvert aux :

Pharmaciens, Médecins, Odontologistes ou tout autre diplôme reconnu par la commission des équivalences.

Doctorat d'université en pharmacie (3 ans)

Cette formation est ouverte aux : médecins, pharmaciens, odontologistes titulaires d'un Master 2 et tout autre détenteur de M2 reconnu et validé par l'école doctorale Sciences et santé.

Les débouchés :

Les docteurs sont certainement destinés à avoir une carrière académique mais également à travailler dans la recherche à l'université ou dans les départements de recherches et développement des firmes et industries pharmaceutiques, ainsi que les départements de recherche clinique.

Les diplômes d'Universités de la faculté de pharmacie (1an) :

Ces diplômes visent à approfondir les connaissances des pharmaciens dans différents domaines pharmaceutiques et sont considérés comme des formations continues ciblées ; le public concernés est presque exclusivement les pharmaciens, les médecins et les dentistes.

DU de pharmacologie clinique :**DU de pharmacie hospitalière et clinique****DU de toxicologie****DU EN MÉDICATION HOMÉOPATHIQUE****La formation continue**

Offerte aux pharmaciens en exercice cette formation annuelle permet une mise à jour de leur connaissance et indispensable pour un bon exercice du métier.

Licence en nutrition et diététique (6 semestres)**Objectif**

Cet enseignement universitaire a pour but de former des diététiciens-nutritionnistes, répondant aux besoins du pays dans les secteurs public et privé, besoins qui sont en progression continue.

L'Université Saint-Joseph a été la 1^{ère} université francophone à assurer cette formation et à se voir reconnaître ses diplômes dans ce domaine. (Licence et Master)

Débouchés :

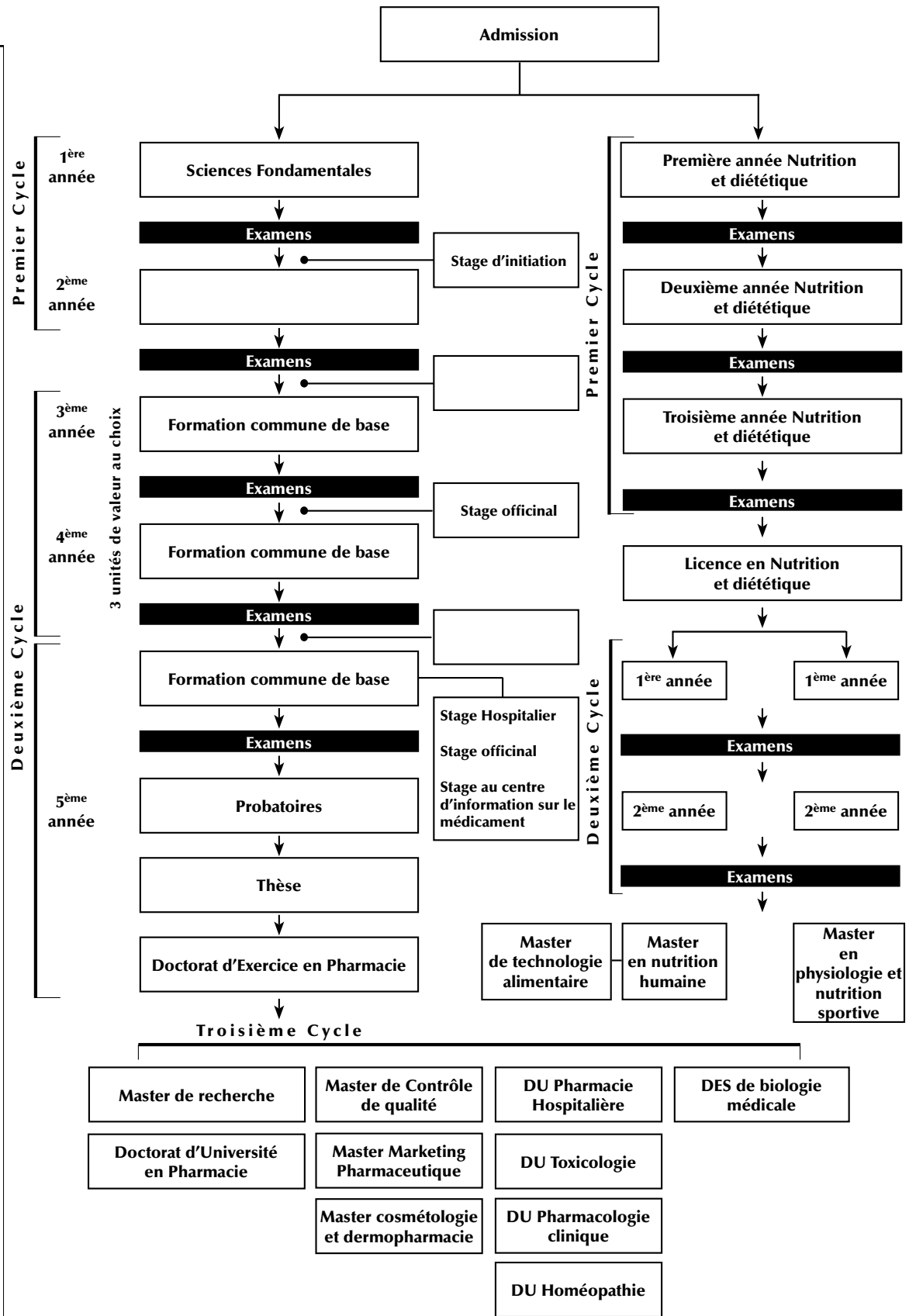
- 1- Diététiciens-nutritionnistes cliniques dans les centres de santé.
- 2- Gestionnaires de service alimentaire.
- 3- Nutritionnistes en communauté.
- 4- Recherche et enseignement :

Les masters en nutrition :**Master Recherche en Nutrition & Physiologie Sportives****Débouchés :**

- 1- Diététiciens-nutritionnistes d'équipes sportives professionnelles
- 2- Diététiciens-nutritionnistes classiques
- 5- Recherche et enseignement

Master Professionnel en Technologie Alimentaire**Débouchés :**

- 1- Responsabilité et supervision des chaînes de production ou d'étapes de production dans les industries agro-alimentaires
- 2- Responsabilité et supervision des laboratoires de contrôle de qualité des usines de production agro-alimentaire
- 3- Management de branches de développement de produits dans le secteur de l'industrie agroalimentaire
- 4- Publicités pour aliments, suppléments alimentaires, aliments spéciaux pour malades et pour sportifs
- 5- Entraînement du personnel des industries agro-alimentaires et industries de suppléments alimentaires à l'application des normes ISO et HACCP



FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

EXIGENCES ET DÉBOUCHÉS

Cursus

Le programme de la Faculté de médecine dentaire a une durée de cinq années universitaires, réparties en dix semestres, et prévoit :

- 6 semestres d'études théoriques axées principalement sur les sciences fondamentales et les sciences dentaires de base, des travaux pratiques et précliniques.
- 4 semestres d'études théoriques portant sur les différentes disciplines de la médecine dentaire et des stages cliniques par rotation à partir du sixième semestre.

La Faculté a adopté le système européen de crédits transférables (ECTS), et les programmes comprennent des matières obligatoires ainsi que des matières optionnelles.

Chaque matière est affectée d'un certain nombre de crédits en fonction de son volume horaire. L'étudiant valide 60 crédits pour les deux semestres d'une année et 300 crédits pour les dix semestres du cursus.

Équipements et instrumentation

Les équipements étant disponibles au centre de soins de la Faculté, une trousse complète doit obligatoirement être assurée par l'étudiant. Cette trousse comprend une série d'instruments et autres matériels d'usage courant en préclinique et en clinique. Le coût de la trousse varie entre 4.000 et 5.000 USD.

Les produits dentaire de consommation courante, utilisés pour les soins des patients, sont assurés par la Faculté.

Diplôme de fin d'études

Au terme des dix semestres d'études, la validation des 300 crédits permet à l'étudiant d'obtenir le diplôme de Docteur en chirurgie dentaire (doctorat d'exercice), qui autorise le diplômé à professer la médecine dentaire après son admission au colloquium et son inscription à l'Ordre des dentistes.

Enseignement post-universitaire

Le diplôme, ainsi obtenu, offre des possibilités d'études post-universitaires aussi bien à la Faculté que dans des universités étrangères internationalement reconnues, en vue de l'obtention d'un Certificat (CES), d'un Master spécialisation, d'un Master recherche ou d'un Doctorat.

La profession : avantages, difficultés et problèmes

Une carrière de chirurgien-dentiste présente plusieurs avantages :

- Elle assure, en général, un niveau de vie confortable et une reconnaissance sociale.

- Etant une profession médicale, elle ne peut connaître de crise très aiguë.
- Elle procure, surtout à celui qui l'exerce, une reconnaissance de la communauté par sa contribution à soulager les souffrances et sa participation à la gestion de la santé buccale.

Cependant, l'exercice de la profession se heurte à des difficultés.

Elles sont surtout matérielles :

- Installation onéreuse, compte-tenu du coût élevé pour l'acquisition d'un local et l'achat des fauteuils dentaires ainsi que des différents appareils connexes indispensables à l'exercice de la profession.
- La profession souffre, au Liban, d'une pléthore de chirurgiens dentistes, à raison d'un ratio approximatif de 1/1100, en plus d'une concentration manifeste dans la capitale et autour des grandes villes. Situation qui peut être contournée par une meilleure répartition géographique.
- Jusqu'à récemment, très peu d'autres débouchés s'offraient aux nouveaux diplômés ; mais, actuellement, plusieurs d'entre eux intègrent, sur titre ou après concours, de grandes écoles de commerce, de gestion ou d'affaires, et peuvent occuper des postes intéressants dans des compagnies pharmaceutiques, de produits dentaires ou dans les hôpitaux ou polycliniques.

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE BEYROUTH (ESIB)

En 1913 fut créée l'École française d'Ingénieurs de Beyrouth (EFIB) au sein de l'Université Saint-Joseph avec le concours de l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement Scientifique et Technique à l'Étranger. Sa vocation était la formation d'ingénieurs dans les spécialités du génie civil et de l'électromécanique.

En 1948 l'EFIB devient École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB). En 1971 une restructuration des enseignements permit d'introduire des options telles que l'informatique et l'électronique.

En 1976 l'ESIB accède au statut de Faculté. Les enseignements furent de nouveau restructurés avec ouverture d'options supplémentaires telles que l'énergétique, les courants forts et l'économie.

A partir de 1977, la Faculté d'ingénieurs participe à la création de branches d'enseignement à Saïda, Tripoli et Zahlé, en tenant compte des besoins des diverses régions et de leurs possibilités.

En octobre 1979 l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) est fondée à la Faculté d'ingénierie. Elle fut reconnue par l'État libanais en date du 3 février 1987 par le décret 3665. Sa mission essentielle consiste à former des cadres de haut niveau pour les unités de productions agricole, végétale et animale, et pour les entreprises industrielles ou commerciales liées à l'agriculture.

En 1983 la Faculté crée l'Institut national de la communication et de l'information INCI initialement destiné à la formation des agents du ministère des Postes et télécommunications. En 1998, la Faculté d'ingénierie se dote de nouveaux statuts et décide d'ériger ses laboratoires d'enseignement et d'essais en centres d'études et de recherches. Elle comporte au sein de l'ESIB cinq centres de recherche : le Centre régional de l'eau et de l'environnement, le Centre libanais d'études et de recherches de la construction, le Centre des industries électriques et des télécommunications, le Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information et le Centre de physique et chimie.

En octobre 1999 la Faculté d'ingénierie adopte un plan stratégique visant à maintenir et promouvoir une Faculté d'ingénierie de qualité, alliant dans les cursus proposés une solide formation générale aux spécificités et aux particularités des programmes et des matières qui sont enseignées et adoptant une conception éducative renouvelant les méthodes d'apprentissage, appelant les étudiantes et étudiants au travail personnel et au sens des responsabilités, enjoignant à la communauté universitaire tout entière de créer des relations pédagogiques, un environnement technologique moderne et un milieu de vie et d'études digne, stimulant et intégrant les nouvelles technologies de l'information.

La direction de la Faculté d'ingénierie ainsi que l'ESIB et l'INCI sont situés sur le Campus des Sciences et technologies, édifié sur la colline de Mar Roukos, région de Dekwaneh, côte moyenne 230 m, à 10 km environ du centre de Beyrouth. Elle est bâtie sur une parcelle de 8 ha. La superficie des planchers est d'environ 20000m².

La Faculté d'ingénierie trouve dans son appartenance à l'Université Saint-Joseph un soutien académique, pédagogique et administratif : académique, pour la représentation auprès des autorités

de l'État et l'établissement de relations avec des institutions étrangères ; pédagogique, avec l'organisation du test de français et l'apport de professeurs pour les disciplines non scientifiques ni techniques ; administratif, par la coordination et le contrôle des activités de gestion.

Département des Classes Préparatoires

Les Classes Préparatoires à l'ESIB sont le point de départ d'un chemin de cinq ans aboutissant au diplôme d'ingénieur (Département électricité et mécanique et Département génie civil et environnement). Cette étape de deux ans (Mathématiques Supérieures et Mathématiques Spéciales) a pour objectif de donner à l'étudiant une bonne base théorique (mathématiques, sciences physiques et informatique) pour sa formation ultérieure au cycle d'ingénieur.

Durant ces deux années, les étudiants (es) pourront acquérir la formation de base en mathématiques et en sciences physiques. En outre, le programme contient une introduction à l'informatique, une initiation à la recherche et au travail personnel, deux cours d'activités culturelle et sportive, ainsi qu'une initiation aux cours du département de leur choix.

Par ailleurs, il existe au sein du département un cursus dit concours dans lequel les meilleurs candidats (es) admis (es) à l'ESIB suivent une formation identique à celle des classes préparatoires des lycées français. Cette formation leur assure aussi la possibilité de présenter les concours des Grandes Écoles d'Ingénieurs Françaises (École Centrale, Mines-Ponts, Supélec, Télécom, etc.).

Département Électricité et Mécanique (EM)

Le Département électricité et mécanique s'est donné pour mission d'assurer aux étudiants une formation solide en vue de leur faire acquérir une culture scientifique et technique de haut niveau, dans un certain nombre de branches importantes de la profession d'ingénieur, telles que le génie biomédical, le génie électrique et mécanique, l'informatique et les télécommunications, culture qui les rendent opérationnels aussi bien dans le cadre de la recherche et du bureau d'études que dans celui du chantier et de l'industrie. La formation proposée privilégie les objectifs à plus ou moins long terme, c'est-à-dire la carrière. Les diplômés sont appelés à des fonctions de chefs d'entreprise et de cadres polyvalents ayant de larges compétences dans leur profession. Leur formation présente ainsi au départ un caractère général, s'appuyant sur un enseignement fondamental très poussé.

Elle devient progressivement plus appliquée, à la fois par les disciplines enseignées, par les méthodes pédagogiques : laboratoire, bureau d'études..., et par le choix de l'option et le projet. Elle s'élargit alors à l'environnement professionnel de l'activité de l'ingénieur, avec des notions de droit, d'ingénierie financière, de gestion et management et de communication.

Les ingénieurs ainsi formés auront une vision globale des problèmes ; ils ont en même temps la capacité de mettre en œuvre, de manière rapide et efficace, les techniques adaptées à leur résolution.

Profils

Le Département électricité et mécanique est en mesure d'assurer la formation de :

- Spécialistes des technologies avancées notamment dans les domaines du génie biomédical, de l'automatique, de l'énergie, du génie électrique et mécanique, de l'informatique, des réseaux et des télécommunications.
- Managers d'entreprises pouvant intervenir dans les différents domaines de l'ingénierie et des finances.

Débouchés

Les emplois offerts aux diplômés de l'ESIB-Département électricité et mécanique sont nombreux et diversifiés : chantiers - bureaux d'études, entreprises industrielles et commerciales - recherche pétrolière - banques - assurances...

Cursus Génie biomédical

- Conception, développement et fabrication des équipements médicaux : imagerie, prothèses, instrumentation, etc...
- Commercialisation et maintenance des appareils médicaux.
- Gestion hospitalière.
- Traitement et transmission de signaux et des informations médicales, télémédecine.
- Ingénieur affaires.

Cursus Génie électrique et mécanique

- Dans l'industrie : électronique industrielle, entraînements à vitesses variables, commandes de processus.
- En climatisation et de réfrigération : chauffage, air conditionné, systèmes de réfrigération et de congélation.
- En génie de production, transport et distribution de l'énergie électrique.
- Ingénieur consultant pour l'étude et la réalisation des installations électriques industrielles et pour les bâtiments.
- Ingénieur affaires.

Cursus Informatique et réseaux

- Ingénieur systèmes : administration et programmation système sous unix, architectures des ordinateurs, compilateurs.
- Ingénieur en informatique de gestion : analyse de projets, définition d'un cahier des charges, répartition des tâches au sein d'une équipe de développement de projets.
- Ingénieur en réseaux informatiques : analyse et installation d'un réseau local, ajout de modules aux systèmes répartis et développement des logiciels en réseau.
- Ingénieur affaires.

Cursus Télécommunications et réseaux

- Dans la transmission des signaux par ondes électromagnétiques, faisceaux hertziens, câbles et fibres optiques, antennes, stations d'émission et de réception, satellites et radars.
- Dans la téléphonie : réseaux fixes et mobiles.
- Dans les réseaux de communications de données en s'occupant de l'aspect électronique et de la mise en œuvre du matériel utilisé dans les réseaux.
- Dans le domaine de l'ingénierie financière.

Département Génie Civil et Environnement (CE)

La formation d'ingénieur civil et environnement s'appuie sur une pluridisciplinarité intégrée mariant harmonieusement la formation scientifique et technique de base et l'initiation concrète aux réalités économiques et humaines de l'entreprise et du secteur de l'ingénierie à travers : des projets, des enquêtes, la connaissance du monde extérieur et les bureaux d'études, le travail en groupe, les visites de chantier et l'engagement dans la vie associative du Campus.

Les deux premiers semestres ont pour objectif d'initier les étudiants aux principales disciplines nécessaires et utiles à un ingénieur dans le domaine du génie civil et de l'environnement. Ils assurent la transition entre les matières fondamentales enseignées dans les classes préparatoires et les matières du génie civil et de l'environnement comme l'étude des propriétés des matériaux utilisés dans la construction, la reconnaissance des sols et de leurs caractéristiques, l'étude de la mécanique des fluides et des écoulements, l'initiation aux problèmes de l'environnement.

Les semestres 3 et 4 donnent aux étudiants un développement de l'esprit en couplant les enseignements théoriques et pratiques. La matérialisation de ceci se fait à travers des projets réels et des stages. Ils permettent aux étudiants d'analyser les problèmes et d'assimiler les enseignements du noyau de la formation d'ingénieurs. Ils permettent aussi de découvrir les options qui sont proposées pour que chaque élève soit acteur de son projet de formation et construise son parcours et son avenir.

Les 2 derniers semestres donnent un approfondissement de qualité dans un secteur d'activité en s'appuyant sur la formation pluridisciplinaire antérieure. Ils préparent les élèves à leur entrée dans le monde professionnel en tant qu'acteurs responsables. Les options proposées sont les suivantes :

Cursus Bâtiments et Ingénierie de l'Entreprise :

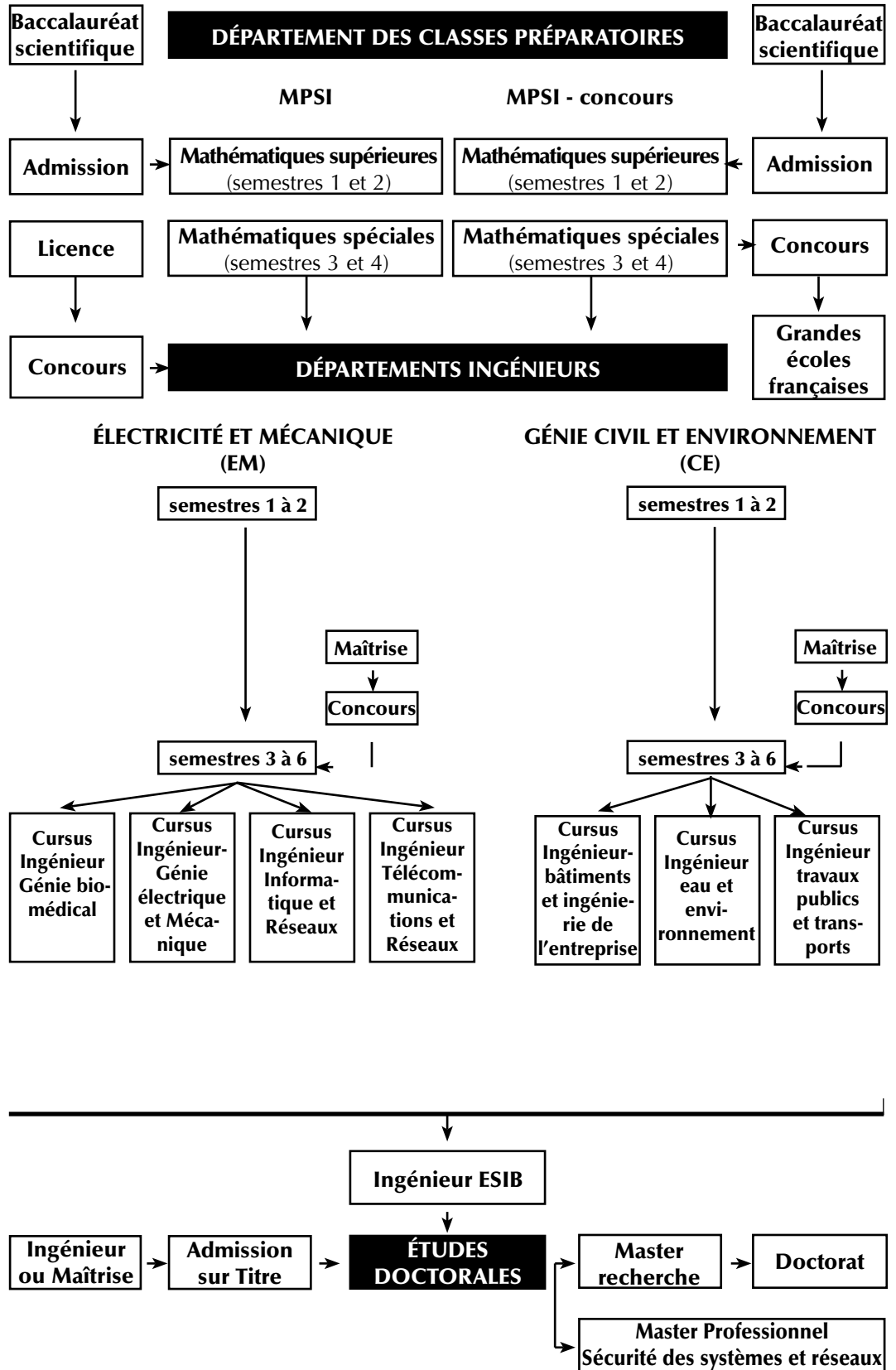
Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans la conception, la réalisation, la réhabilitation et la maintenance des différents types de bâtiments, capables de traiter les problèmes structuraux, sismiques, acoustiques, thermiques, environnementaux, etc. Elle assure aussi la formation dans le financement et la gestion des grands projets et le suivi des dossiers, l'organisation et la stratégie des entreprises et le contrôle de qualité dans la construction.

Cursus Eau et Environnement :

Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans le calcul des ouvrages hydrauliques et l'aménagement des cours d'eau, la distribution d'eau et le dimensionnement des réseaux d'assainissement urbain, la réalisation des filières de traitement et d'épuration. Elle assure aussi la formation dans la gestion des ressources en eau et de l'environnement sous le double aspect de la qualité et de la quantité, l'agencement et planification des grands projets et l'étude des impacts environnementaux.

Cursus Travaux Publics et Transports :

Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans le calcul des ouvrages d'art tels que les ponts et les passerelles, le dimensionnement des barrages, la réalisation des aéroports et des ouvrages maritimes, la conception des ouvrages spéciaux comme les réservoirs, silos, cheminées, et le calcul des structures métalliques. Elle assure aussi la formation dans la gestion des grands projets, le contrôle de la qualité et les impacts environnementaux ainsi que l'étude des prix et la planification des opérations.



INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION (INCI)***Mission de l'Institut***

L'Institut national de la communication et de l'information s'est fixé pour objectif la formation de cadres en télécommunications.

La durée des études est de 6 semestres après le Baccalauréat pour l'obtention de la licence.

Quatre semestres d'études supplémentaires permettent d'obtenir le master en sécurité des systèmes et réseaux.

La formation dispensée permet de répondre chaque année au besoin sans cesse croissant de personnel qualifié afin d'assurer le fonctionnement, l'entretien et la gestion des réseaux de télécommunications nationaux et internationaux ainsi que le développement des activités des entreprises de télécommunications.

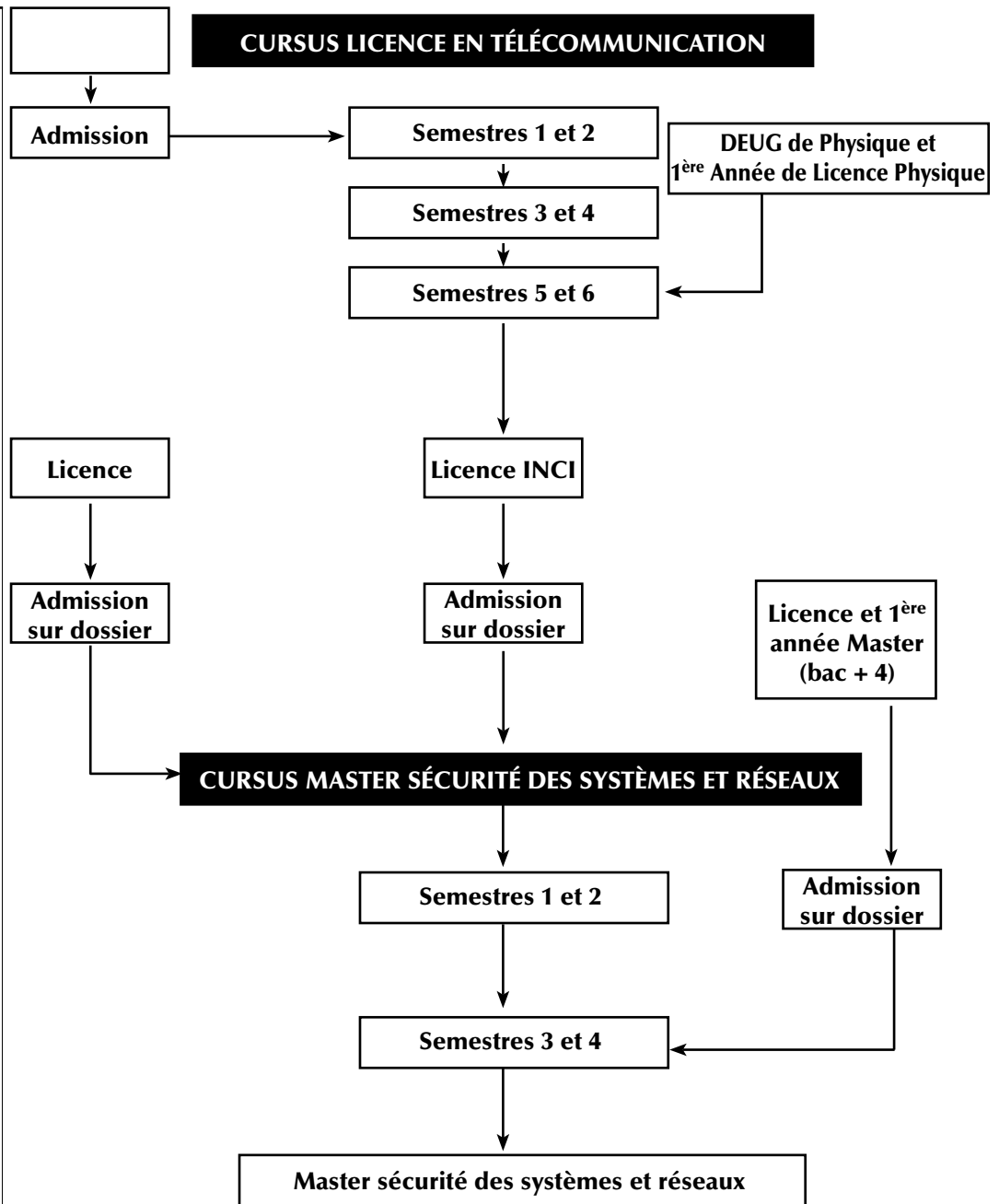
Débouchés

Le domaine des télécommunications recouvre aujourd'hui l'ensemble des sciences et des techniques relatives à l'émission, la transmission, la réception et le traitement de l'information quelle qu'en soit l'origine : parole, images, données, mesures physiques, ...

Ainsi, outre la téléphonie, la radiotélévision, la détection Radar, la radio navigation, les communications spatiales et plus particulièrement les réseaux de données dont le réseau Internet, les télécommunications englobent un domaine de plus en plus diversifié en mettant en œuvre des techniques telle que l'informatique, l'audiovisuel, les automatismes, l'instrumentation,... jusqu'aux composants électroniques qui intègrent des fonctions de plus en plus complexes du traitement de l'information.

Les diplômés de l'Institut national de la communication et de l'Information peuvent exercer dans des domaines très variés. Ils sont recherchés, plus particulièrement, dans les grandes sociétés de téléphonies fixe et mobile, de télécommunications et des réseaux informatiques nationaux et internationaux.

Le Master en sécurité des systèmes et réseaux s'adresse à tous les acteurs de l'économie : entreprises (toutes tailles confondues), opérateurs, intégrateurs, sociétés de services,... Plusieurs types de métiers peuvent être envisagés : avant-vente, expert technique, responsable sécurité, administrateur, chef de projet, etc.



ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Fondée en 1980, l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth a pour but de former des traducteurs et interprètes de haut niveau dont la langue de base est l'arabe. Fidèle à l'histoire et à la situation culturelles du Liban, elle veut promouvoir un bilinguisme arabe-français équilibré. La troisième langue de l'école est l'anglais, étant donné le rôle de cette langue dans le monde moderne et dans la région en particulier.

Au-delà de la maîtrise des langues qui n'est qu'un préalable et de l'aptitude à traduire qui peut n'être qu'une technique, l'École veut faire acquérir à ses étudiants deux qualités indispensables au traducteur et à l'interprète :

- D'abord apprendre à travailler, c'est-à-dire à comprendre, réfléchir et s'exprimer. Il s'agit de développer chez l'étudiant l'attention et la capacité d'écoute, la rapidité de saisie et de sélection des informations, l'habitude de la synthèse et la finesse de l'analyse, la précision et la clarté de l'exposition.
- Acquérir la notion de système : tout fait, linguistique, économique, juridique, religieux, n'est compréhensible que situé dans son système. Le traducteur ou l'interprète doit être capable de saisir comment chaque société ou culture organise à sa manière la réalité. Sans abdiquer ses opinions, convictions et engagements, il doit, plus que d'autres peut-être, développer ouverture d'esprit et tolérance, puisqu'il est un agent de la communication inter-linguistique et interculturelle.

